

FERMETURE DE LA GARE DE CERGY-PREFECTURE

QUESTIONNAIRE

AUX COMMERCANTS ET ARTISANS DU QUARTIER

Depuis juillet nous menons une action pour votre indemnisation. Pour nous aider, nous vous proposons de répondre à ces questions qui portent exclusivement sur la période de fermeture de la gare de Cergy-Préfecture (du 15 juillet au 30 août 2014). Avec nos remerciements.

Alexandre Pueyo

1) Avez-vous subi une baisse de fréquentation dans votre commerce ?

oui
de combien en pourcentage ? %

non

2) Avez-vous subi une baisse de votre chiffre d'affaires ?

oui
de combien en pourcentage ? %

non

3) Avez-vous modifié vos horaires d'ouverture par rapport à un été normal ?

oui
 j'ai du réduire mes horaires cette année
 j'ai préféré fermer cette année

non, mes horaires étaient les mêmes qu'en 2013

4) Avez-vous été prévenu personnellement et directement de la fermeture de la gare de Cergy-Préfecture ?

- oui*
 par la SNCF ou le STIF
 par la mairie ou l'agglomération de Cergy-Pontoise
- non (j'ai juste reçu les informations comme tous les usagers)*

5) Avez-vous été consulté avant la fermeture de la gare sur une éventuelle indemnisation ?

- oui*
 par la SNCF ou le STIF
 par la mairie

non

6) Savez-vous que la gare fermera de nouveau durant l'été 2015 ?

oui

non

Vos coordonnées :

Nom de l'enseigne :

Activité :

Adresse :

Mail :

Vous pouvez aussi nous envoyer vos réponses et remarques sur umpcergy@yahoo.fr